

# EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de SAILHAN

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents ! au conseil municipal	! Qui ont pris ! En exercice ! ! part à la ! ! délibération
11	09
	07

*Séance du 02 décembre 2021*

L'an deux mil vingt et un, et le jeudi deux décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier BRUN, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

25 novembre 2021

DATE DE L'AFFICHAGE

25 novembre 2021

**Présents :** Mr BRUN Didier, Mme MAUPOME Brigitte, Mme IGLESIAS Marie-Christine, Mr MARIA Jean-Michel, Mr JULIER Norbert, Mme SOULE-ARTOZOUL Rosa

**Absents :** Mr LALUQUE Morgan, Mr CIEMNIEWSKI Benjamin, Mr ARNAUD Guillaume donne procuration à Mme IGLESIAS Marie-Christine

**Secrétaire de séance :** Mme MAUPOME Brigitte

OBJET DE LA DELIBERATION

**N°2021-38**

### Décision Modificative Budget Principal

Monsieur le Maire expose à son Conseil Municipal qu' il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après afin de pouvoir régler les factures en investissement et en fonctionnement.

#### Dépenses Investissement

<u>Compte 20412/204</u>	- 5670 €
<u>Compte 2132/21</u>	+ 1990 €
<u>Compte 2158/21</u>	+ 3680 €

#### Dépenses Fonctionnement

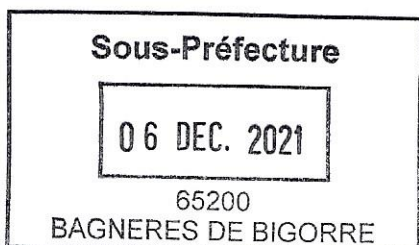
<u>Compte 61524/11</u>	- 700 €
<u>Compte 6712/67</u>	+ 700 €

Après avoir délibéré à la majorité, le Conseil Municipal approuve les virements de crédits indiqués ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Copie certifiée conforme à l'original



Le Maire  
  
Didier BRUN



# EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de SAILHAN

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents !	! Qui on t
au conseil !	PRIS
municipal !	part à la !
	délibération !
11	07
09	

*Séance du 02 décembre 2021*

L'an deux mil vingt et un, et le jeudi deux décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier BRUN, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

25 novembre 2021

DATE DE L'AFFICHAGE

25 novembre 2021

**Présents :** Mr BRUN Didier, Mme MAUPOME Brigitte, Mme IGLESIAS Marie-Christine, Mr MARIA Jean-Michel, Mr JULIER Norbert, Mme SOULE-ARTOZOUL Rosa

**Absents :** Mr LALUQUE Morgan, Mr CIEMNIEWSKI Benjamin, Mr ARNAUD Guillaume donne procuration à Mme IGLESIAS Marie-Christine

**Secrétaire de séance :** Mme MAUPOME Brigitte

OBJET DE LA DELIBERATION

### N°2021-39

#### **Requête introductive d'instance adressée au Tribunal Administratif de Pau par Monsieur FERRAS Lucien**

Monsieur Le Maire expose aux membres du conseil municipal qu'une requête a été déposée via télé recours auprès du Tribunal administratif de Pau par Monsieur Lucien FERRAS sous le numéro de dossier 2102889-2 en date du 28 octobre 2021 concernant le refus du certificat d'urbanisme n°CUb0653842100009 en date du 04 juin 2021 pour la parcelle cadastrée section A n°299 située bié d'Aoure à Sailhan.

Monsieur Le Maire propose aux membres du conseil municipal de prendre contact avec l'assurance juridique de la commune et auprès du cabinet d'avocats de Maître Elodie BEDOURET afin de pouvoir établir le mémoire de défense dans les délais impartis.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, les membres du conseil municipal :

- autorisent Monsieur le Maire à prendre contact auprès de l'assurance et du cabinet d'avocats,
- autorisent Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Copie certifiée conforme à l'original

Le Maire

Didier BRUN

